

BAREME**Barème de la DGFL 2016**

1/ la dotation globale de fonctionnement de chaque EPLE est constituée par la somme de trois postes :

- Dépenses pédagogiques
- Viabilisation entretien charges
- Chauffage (P1)

2/ le poste *Dépenses pédagogiques* est composé :

- d'un montant au barème, calculé en fonction des effectifs selon les taux fixés ci-après
- le cas échéant, d'un montant forfaitaire pour location d'équipements sportifs
- le cas échéant, d'une dotation de solidarité calculée en fonction de l'effectif de l'établissement en fonction du taux ci-après
- le cas échéant, d'une dotation spécifique au titre de la présence d'une annexe médicalisée
- pour les EREA et ERPD, d'un montant à l'élève en fonction du taux ci-après

3/ le poste *Viabilisation entretien chauffage* est composé :

- d'un montant calculé à la surface en fonction du barème ci-après
- d'un montant calculé à la densité d'occupation (ratio surface par élève) en fonction du barème ci-après
- d'un montant calculé à l'élève sur la base de l'effectif global de l'établissement (hors apprentis)
- le cas échéant, pour les lycées Education nationale et les EPLEFPA, d'une dotation au titre de l'internat calculée en fonction de la capacité d'accueil et d'au taux indiqué ci-après
- le cas échéant, d'une dotation spécifique destinée à financer la surveillance de l'installation de sécurité incendie de l'internat

Taux 2016 du barème DGFL**Taux par formations 2016**

taux	taux (libellé)	Coefficient	Valeur
A0	taux spécial (EREA et ERPD, primaire et premier cycle)	6	153 €
A1	taux de base	1	25,50 €
A2	prépas littéraires	1,6	40,80 €
A3	prépas scientifiques	1,9	48,45 €
J1	technico-professionnel pré-bac	3	76,50 €
J2	technico-professionnel pré-bac	5	127,50 €
J3	technico-professionnel pré-bac	7	178,50 €
J4	technico-professionnel pré-bac	8	204 €
J4B	technico-professionnel pré-bac	8	204 €
J5	technico-professionnel post-bac	4,5	114,75 €
J6	technico-professionnel post-bac	7	178,50 €
J7	technico-professionnel post-bac	8	204 €
J8	technico-professionnel post-bac	12	306 €

Taux surface 2016 (poste Viabilisation entretien chauffage)

Tranches	Taux
Jusqu'à 7500 m ²	3,8
7500 à 10000 m ²	3,65
10000 à 12500 m ²	3,55
12500 à 15000 m ²	3,35
15000 à 25000 m ²	3,15
Plus de 25000 m ²	2,75

Taux densité d'occupation (surface par élève) 2016 (poste Viabilisation entretien chauffage)

Tranches	Taux
Jusqu'à 12 m ² /élève	3,6
De 12 à 15 m ² /élève	3,5
De 15 à 20 m ² /élève	3,3
De 20 à 25 m ² /élève	3,1
De 25 à 30 m ² /élève	2,7
Plus de 30 m ² /élève	2,3

Taux surface non bâtie : 0,1 €/m²

Autres taux 2016 (poste Viabilisation entretien chauffage)

Taux du barème à l'élève : 56 €/élève

Taux de la dotation internat lycées : 65 €/lit

Taux location équipements sportifs (hors Paris) : 8 €/élève (effectif total de l'établissement)

Taux dotation de solidarité : 44,50 €/élève (effectif total de l'établissement)

Taux dotation spécifique EREA/ERPD : 390 €/élève